

Je suis ici à double titre. D'abord, j'ai maintenant l'honneur d'être à la tête du Ministère où s'est distingué Arnold Smith; les Canadiens sont donc particulièrement fiers de célébrer l'anniversaire et le succès du Secrétariat du Commonwealth.

En deuxième lieu, je suis un converti à la cause du Commonwealth. J'étais sceptique au départ et je croyais qu'un club d'anciennes colonies excellerait davantage dans les beaux discours que dans les gestes concrets; mais l'expérience du Commonwealth à l'oeuvre m'a ouvert les yeux. J'ai représenté le Canada à la réunion des chefs de gouvernement de Lusaka, lorsque les premiers ministres de la Grande-Bretagne, de la Tanzanie et de la Zambie, avec l'encouragement du reste d'entre nous, en sont arrivés à un accord sur le Zimbabwe. Il s'agissait là d'un geste concret, pas d'un beau discours - d'un geste historique reflétant un grand courage et le sens du compromis. Bon nombre de dirigeants ont contribué à ce résultat, mais je pense qu'il convient de souligner la détermination et la sagacité particulières du Premier ministre de la Grande-Bretagne, qui a choisi le moment propice pour faire franchir un pas en avant à son pays et au Commonwealth sur cette question cruciale. Cet exemple devrait nous rappeler que le Commonwealth peut être un instrument de changement profond, si ses membres travaillent constamment ensemble.

Cette détermination à travailler ensemble de cette façon est plus importante maintenant que jamais auparavant, non seulement en raison des problèmes urgents auxquels nous sommes actuellement confrontés, mais aussi parce que le monde a besoin d'institutions internationales qui fonctionnent. Si je peux me permettre de manquer de modestie au nom de mon pays, le Canada est bien placé pour faire ce genre d'observation. Par l'intermédiaire des gouvernements des deux partis qui se sont succédés pendant quarante ans, les Canadiens ont contribué de façon particulièrement active à l'établissement de l'ordre international - que ce soit en Indochine ou à Chypre, et dans des domaines aussi divers que le développement, le contrôle des armements, la crise des réfugiés et de la famine, ou encore de nouveaux régimes de droit international. Je ne sais pas ce que cette attitude révèle de notre caractère, mais elle témoigne de notre prudence, parce que nous savons que les intérêts et la sécurité du Canada dépendent des progrès constants réalisés en vue de faire reculer la pauvreté et les préjugés, la peur et l'intolérance, ennemis de l'ordre international.